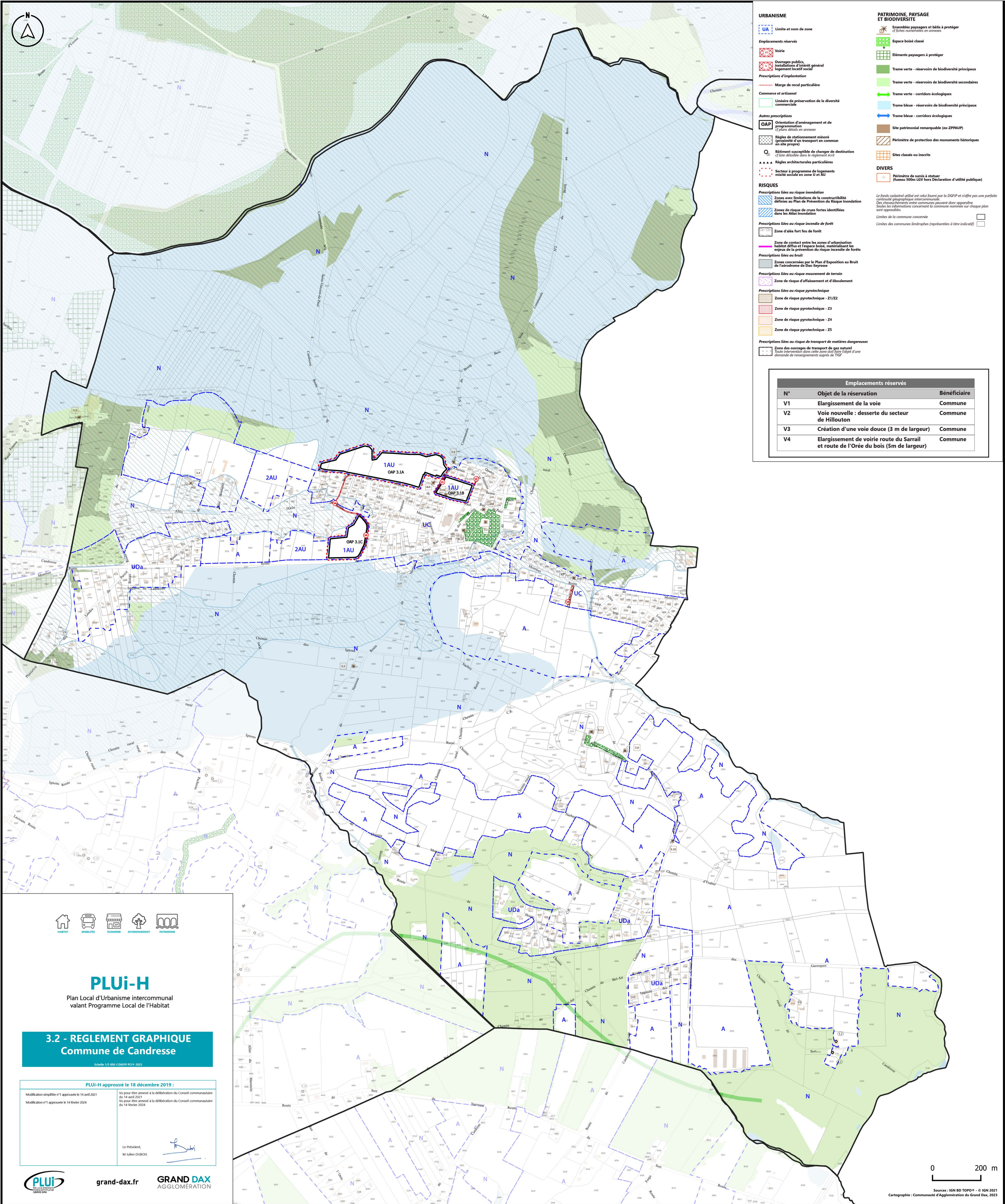




URBANISME

UA Limite et nom de zone

Emplacements réservés

Voirie

Ouvrages publics, installations d'intérêt général

Prescriptions d'implantation

Commerce et artisanat

Linéaire de préservation de la diversité commerciale

Autres prescriptions

OAP Orientation d'aménagement et de programmation

Règles de stationnement mineures (proximité d'un transport en commun en site propre)

Bâtiment susceptible de changer de destination (à titre dérogatoire dans le règlement d'urbanisme)

Règles architecturales particulières

Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU

RISQUES

Prescriptions liées au risque inondation

Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation

Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Atlas Inondation

Prescriptions liées au risque incendie de forêt

Zone d'alerte fort feu de forêt

Zone de contact entre les zones d'urbanisation habitat diffus et l'espace boisé, matérialisant les enjeux de la prévention du risque incendie de forêts

Prescriptions liées au bruit

Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Dax-Seyresse

Prescriptions liées au risque mouvement de terrain

Zone de risque d'affaissement et d'éboulement

Prescriptions liées au risque pyrotechnique

Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2

Zone de risque pyrotechnique - Z3

Zone de risque pyrotechnique - Z4

Zone de risque pyrotechnique - Z5

Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses

Zone des ouvrages de transport de gaz naturel

Toute intervention dans cette zone doit faire l'objet d'une demande de renseignements auprès de TIGF

PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

Ensembles paysagers et bâtis à protéger

Espace boisé classé

Éléments paysagers à protéger

Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux

Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires

Trame verte - corridors écologiques

Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux

Trame bleue - corridors écologiques

Site patrimonial remarquable (ex-ZPPAUP)

Périmètre de protection des monuments historiques

Sites classés ou inscrits

DIVERS

Périmètre de suris à statuer (réseau 500m LGV hors Déclaration d'utilité publique)

Le fonds cadastral utilisé est celui fourni par la DGFIP et n'est pas une parfaite

représentation géographique intercommunale. Des chevauchements entre communes peuvent donc apparaître.

Seules les informations concernant la commune nommée sur chaque plan sont opposables.

Limites de la commune concernée

Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)

Emplacements réservés		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
V1	Elargissement de la voie	Commune
V2	Voie nouvelle : desserte du secteur de Hillouton	Commune
V3	Création d'une voie douce (3 m de largeur)	Commune
V4	Elargissement de voirie route du Sarraill et route de l'Orée du bois (5m de largeur)	Commune



PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE
Commune de Candresse

Echelle 1/5 000 C-DGIP PLUi 2022

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

Modification intégrée n°1 approuvée le 14 avril 2021

Modification n°1 approuvée le 14 février 2024

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 février 2024

Le Président,
M Julien DUBOIS



grand-dax.fr

GRAND DAX
AGGLOMERATION

0 200 m

Sources : IGN BD TOPO® - © IGN 2021
Cartographie : Communauté d'Agglomération du Grand Dax, 2023